



## Patrimoines / successions

Par **jeanmarc13**, le **26/01/2012** à **00:38**

Bonjour,

Avant mon deuxième mariage, on a acheté avec ma future femme une maison à hauteur de 60% pour moi et 40% pour elle

Toujours avant ce mariage, j'ai acheté seul un appartement que je loue, il y a un petit crédit dessus qui est couvert par le loyer, ces loyers n'engendrent aucune hausse d'impôt. Ensuite on s'est marié sous contrat surtout pour pouvoir laisser l'usufruit de la maison principale au dernier vivant.

À la suite de cela, on a acheté un autre appartement que l'on loue, il a été acheté à 50/50, la part de ma femme venant d'un héritage et moi de mes deniers personnels.

On compte acheter un autre appartement.

Ne serait-il pas judicieux que je ou elle rachète la part de l'autre dans la dernière acquisition et que l'un ou l'autre achète l'autre appartement ?

Ma femme a une fille de son premier mariage et moi un fils de mon premier mariage et je ne sais pas à notre décès qui va hériter quoi et dans quelle proportion ?

Cordialement

jean marc